



Probleme avec l'institutrice de ma fille

Par **connie_old**, le **07/08/2007 à 12:21**

debut mars ma fille a eu un enorme bleu sur les jambes elle m'a dit qu'elle se l'etait fait a l'école le vendredi suivant elle a dit a la maitresse que son pere lui l'avait fait en la jetant sur son lit suite a cette declaration l'institutrice a fait appel a la pmi directement sans mm me poser de questions .rnde cet appel s'en est suivit une enquete sociale qui a ete classé sans suite par les services de la pmi . seulement debut juillet au cours du bilan fait entre l'ecole et la pmi la maitresse a signalé de nouveau bleu ou bosses sur ma fille elle a etablit une liste de tous les bleus ou bosses qu'a eu me fille de fin mars a fin juin et a signaler de nouveau debut juillet que ma fille etait peut etre en danger . la pmi a juge que cette histoire n' etais qu'une histoire entre la maitresse et nous du coup ils ont demande l'intervention d'un juge pour enfant rnelle a "harcelé " ma fille de 4 ans toute l'année en la questionnant sur le moindre de ses bobos .rnque puis je faire pour qu'elle traite ma fille comme les autres eleves?car elle doit encore avoir cette institutrice pendant un an peut etre deux ,de plus chaque fois qu'elle a note une bosse ou un bleu correspond a peu de chose au date ou je l'ai vu pour lui dire que je n'etais pas tres satisfaite de ses methodes de travail!